

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 07442

Numéro SIREN : 828 621 128

Nom ou dénomination : 14 PYRAMIDES PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2020 sous le numéro de dépôt 51551

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 05-06-2020

N° DE DEPOT : 2020R051551

N° GESTION : 2017B07442

N° SIREN : 828621128

DENOMINATION : 14 PYRAMIDES PARTICIPATIONS

ADRESSE : 14 rue des Pyramides 75001 Paris

DATE D'ACTE : 28-01-2020

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de président

14 PYRAMIDES PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 700.000 Euros

Siège social : 14, rue des Pyramides - 75001 Paris

R.C.S. Paris 828 621 128

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DES ASSOCIÉS ACTE UNANIME DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES EN DATE DU 28 JANVIER 2019

NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Nomination du nouveau président)

La collectivité des associés décide :

- de nommer Monsieur Yves MAHOT de la QUERANTONNAIS, demeurant 3 rue de la Chaise à Paris (75007), en qualité de nouveau Président de la société, en remplacement de Monsieur Olivier BAUMARD, démissionnaire, et ce à compter de l'issue de la présente délibération, pour une durée indéterminée, et que ce dernier exercera son mandat social dans les conditions fixées par les dispositions légales et conformément aux dispositions des statuts de la société ;
- de statuer ultérieurement sur la rémunération éventuelle de Monsieur Yves MAHOT de la QUERANTONNAIS au titre de l'exercice de son mandat social de Président et que, conformément aux dispositions statutaires, il aura le droit au remboursement, sur présentation de justificatifs, de ses frais de représentation et de déplacement engagés dans le cadre de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 7000 voix pour et 0 voix contre.

Monsieur Yves MAHOT de la QUERANTONNAIS déclare qu'il accepte les fonctions de Président, qu'il a pris connaissance des statuts et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Pour Extrait Certifié Conforme



Yves MAHOT de la QUERANTONNAIS
Le Président